



Le mot du Maire

À presque mi-mandat, il nous faut faire le bilan de ce qui a été réalisé.

Au niveau de la communication, l'application Panneau Pocket et le site internet sont deux éléments qui donnent de l'information. Ils sont étoffés d'une page facebook officielle de la mairie. Nous avons prévu de l'information uniquement par mail, mais trop peu de personnes sont intéressées ; nous continuons donc la distribution papier, elle est réalisée sur du papier recyclé.

Pour les panneaux d'affichage, il est toujours prévu de les changer et d'en ajouter.

Pour l'environnement, le plan zéro-phyto est respecté par la municipalité. Plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé et nous en attendons autant des habitants.

Le verger de sauvegarde est réalisé en partie rue de l'étang et près de la station d'épuration. Celui-ci n'a pas été aidé par la subvention régionale qui n'existe plus, mais par la LPO dans le contexte d'un programme de protection de la chouette chevêche, espèce inféodée aux vergers.

Deux réunions publiques ont été réalisées, une sur la zone économique de Luze et une autre sur les bonnes pratiques en bordure de ruisseaux.

Les poubelles de tri sur la commune seront bientôt en place.

Pour les travaux, une liste non exhaustive a été produite par une adjointe et moi-même, tous domaines confondus.

Pour les plus importants, des études ont été réalisées, je parle du clocher du temple, de l'extension du cimetière, le passage en LED du parc d'éclairage public, de la rénovation énergétique de la salle polyvalente et aussi pour l'installation d'une chaufferie bois.

Vous comprendrez qu'il nous faut prioriser l'extension du cimetière.

Nous sommes sans arrêt tiraillés entre les travaux à réaliser en rénovation de voirie (rue Gisèle Descamps, rue de l'étang) et les travaux de réparation en assainissement, en voirie et sur les bâtiments communaux.

Nous utilisons au possible les recettes communales des appartements et de la salle polyvalente pour la rénovation énergétique de ces infrastructures et les réparations.

Pour l'économie, des chantiers participatifs ont été réalisés, mais là, nous constatons le manque d'intérêt de la population.

L'éclairage public sera, je l'espère, un chantier réalisé avant la fin du mandat pour le passage du parc complet en ampoules LED.

L'extinction de l'éclairage fait partie des économies réalisées par notre conseil ainsi que le choix des opérateurs de téléphonie et la suppression de lignes inutilisées.

Pour la vie sociale, des efforts sont encore à faire, mais il nous reste trois années pour mettre des choses en place et les actions réalisées par les associations font partie de cette catégorie.

Un mot sur l'école pour finir, je félicite l'équipe éducative pour son implication dans la mise en place des deux classes restantes et les parents d'élèves qui ont bien voulu inscrire leurs enfants.

Je continue à me battre dans l'espoir d'une réouverture de classe, à ce jour un courrier au président de la République et un autre au nouveau ministre de l'Éducation nationale ont été envoyés.

Réponse du ministre: pour résumer, l'Éducation nationale fait son travail !

J'appellerais cela plutôt de l'acharnement. Je me dois d'aller plus loin, car cette fermeture était plus qu'injuste.

Mesdames, messieurs, laissez-moi vous souhaiter, au nom du Conseil municipal, du personnel communal et de la commission d'action sociale, mes meilleurs vœux pour cette année 2024.

Jeanroy Jean-Pierre

INFORMATIONS DIVERSES

Modification de l'équipe municipale

Madame Marielle SAUGET a démissionné du Conseil municipal. Monsieur Marc SAUGET a démissionné du Conseil municipal.

Secrétariat de mairie

Madame Sandra JEANNIN vous accueillera désormais en mairie en remplacement de madame Maria ATTALIN, en retraite depuis juillet.

Madame JEANNIN, après avoir quitté le commerce, a suivi une formation de secrétaire de mairie. Elle a travaillé au tribunal de Montbéliard comme vacataire pour ensuite intégrer le poste de secrétaire à la mairie de Bethoncourt les Brottes (70) en cdd. Elle a effectué deux stages dans notre mairie et a remplacé un moment l'ATSEM de l'école.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Sécurisation du pont

La structure inférieure du pont étant érodée par l'eau, ce qui mettait en danger sa solidité, le département a engagé des travaux cet été. L'entreprise en a profité pour abaisser le seuil - alors élevé de 60 cm - pour la continuité écologique, les poissons ne pouvant pas remonter le cours d'eau ; c'est une obligation de la loi sur l'eau.

Une étanchéité sur la partie supérieure a été réalisée et il n'est plus possible de percer la surface. C'est pourquoi, après constat, des bordures seront posées et collées afin que les automobilistes irrespectueux de la priorité arrêtent de monter sur le trottoir.

Un autre ouvrage pose problème à l'embranchement de la piste cyclable et du chemin qui rejoint la zone des Chevrets : la structure est aussi érodée et il n'est plus possible de passer à cet endroit avec un véhicule.

Cet emplacement est en limite avec la commune de Luze, celle-ci en a été informée. Sans suite de leur part, un arrêté municipal administre le passage.

Nous devons être en accord sur la réalisation et le partage de ces futurs travaux.

Animaux errants

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils doivent faire le nécessaire pour que leurs animaux ne puissent pas se sauver.

Trop de chiens errent encore dans les rues et finissent même dans les habitations de leurs voisins.

Un animal, même bien dressé, peut provoquer un accident dont vous serez tenus responsable.

Les chiens sur la propriété privée doivent être maintenus à l'intérieur soit par laisse soit par un entourage type clôture. Les animaux doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Temple

Le temple est désormais propriété publique, mais reste toujours sous arrêté de péril.

Des travaux pour stopper une fuite d'eau au clocher ont été réalisés ainsi que la pose de grilles pour empêcher la venue des pigeons.

Une étude de faisabilité et un chiffrage pour la réfection complète du clocher s'élèvent à environ 150 000€. Nous prioriserons l'extension du cimetière.

Partenariat avec le lycée agricole de Valdoie

Un travail d'étude sur des massifs qui seront plantés prochainement a été réalisé par les élèves du lycée de Valdoie.

Il leur a été demandé de réfléchir sur les difficultés de plantation dans des endroits très ombragés et orientés au nord comme le massif le long du bâtiment école, sur les conditions climatiques liées au réchauffement en choisissant des plantes résilientes pour limiter, voire supprimer les arrosages dans les plates-bandes le long des rues d'Héricourt et Gisèle Descamps.

Lingettes

Encore trop de lingettes sont jetées dans les toilettes et finissent dans les hélices des pompes de la station d'épuration.

Il est rappelé que les lingettes biodégradables sont à proscrire : elles n'ont pas le temps de se désagréger avant d'arriver en station. **Seul le papier hygiénique est à jeter aux toilettes, le restant doit aller aux ordures ménagères.**

Toutes les réparations liées à ce problème feront augmenter les factures d'assainissement.

Si ce souci perdure, nous envisagerons de procéder à des contrôles à la sortie d'égout des habitations.

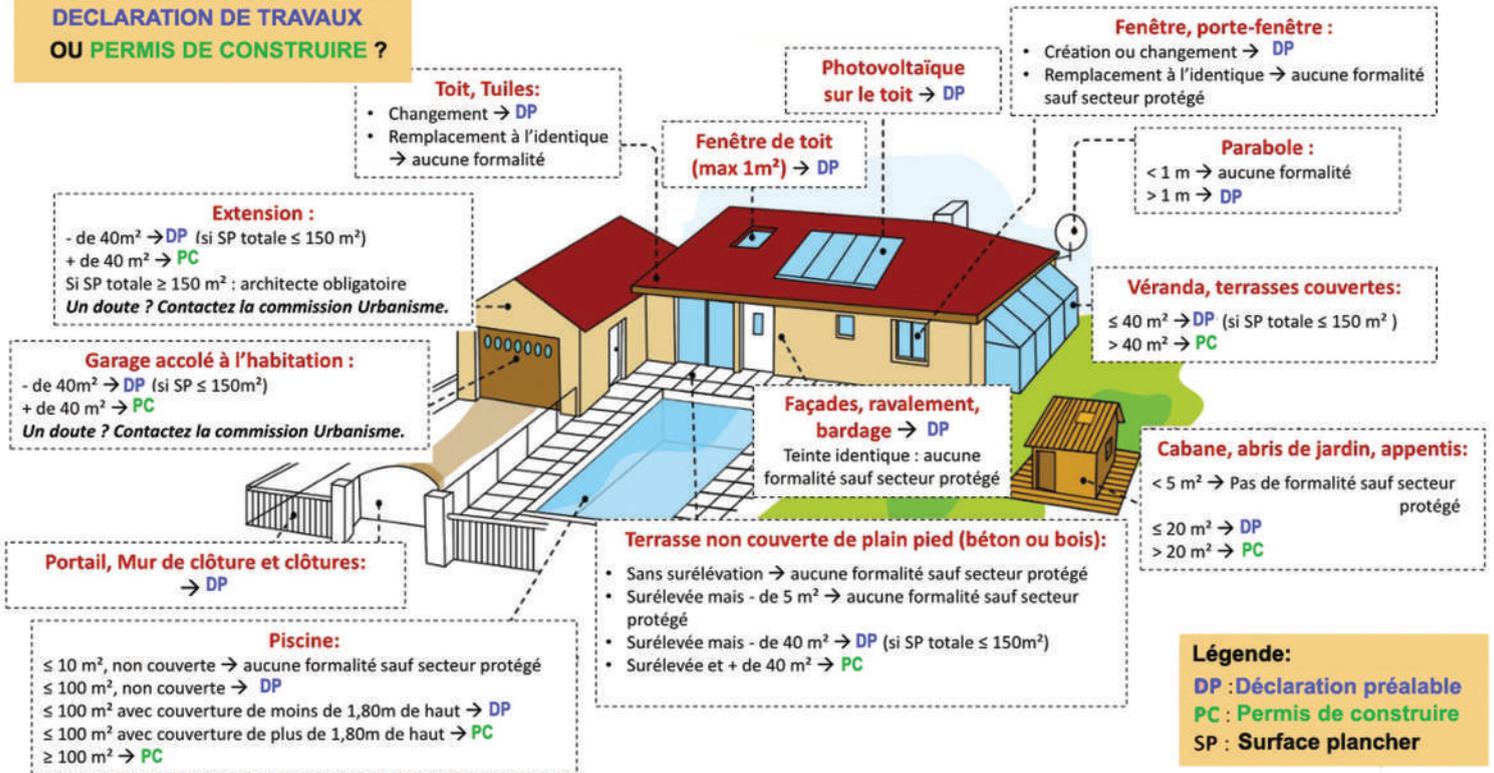
Déjections canines

Il est inadmissible que des personnes irrespectueuses laissent les déjections de leurs chiens devant les habitations et sur la voie publique.

Ce comportement est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines d'euros.

URBANISME

PROJETS DE TRAVAUX : DECLARATION DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?



Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !

Infos Alertes Agenda

- ✓ **Gratuit**
- ✓ **Anonyme**
- ✓ **Sans Publicité**

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :

Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ♥ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Les Ciseaux
d'Argent
Tél. : 06 64 86 32 14

BUDGET 2023

Quelques précisions sur la fiscalité locale.

L'activité économique de fin novembre 2023 prévoit une inflation proche de 4%, donnée reprise dans le calcul de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (ICPH). Ce même indice fin 2022, conjugué à la hausse moyenne des taux votés par les collectivités territoriales pour 2023, avait mécaniquement provoqué une évolution de 7,1% des bases locatives cadastrales. Ainsi, l'augmentation en 2024 – sauf modification législative du mode de calcul – serait de 4%.

Une note du ministère des finances qui accompagnait l'avis de taxes foncières, s'intitulait « Informations sur votre taxe foncière » (TF). Elle indiquait les taux inchangés de la communauté de communes et de Couthenans.

Elle précisait que « le montant de votre TF est défini chaque année par votre conseil municipal et/ou intercommunal », ce qui est vrai ... partiellement : le mode de calcul peut être modifié lors du vote de la loi de finances par un amendement (droit d'amendement, art.44 de la Constitution) d'un député ou d'un sénateur, d'un groupe de députés ou d'un groupe de sénateurs, ou d'un groupe parlementaire.

Cette même note mentionnait que la « suppression [de la taxe d'habitation] a été intégralement compensée par l'Etat ». Voici les dotations allouées à votre commune ces quatre dernières années :

	2020	2021	2022	2023
DGF	105.261€	104.506€	103.821€	104.646€
DSR	9.945€	10.146€	10.157€	11.932€
DP	12.916€	11.624€	11.386€	11.698€
DE	3.033€	3.027€	3.031€	3.284€
Total	131.155€	129.303€	128.395€	131.560€

*DGF : Dotation Globale de Financement
DP : Dotation de Péréquation*

*DSR : Dotation de Solidarité Rurale
DE : Dotation des Elus*

Les chiffres du budget.

Voici l'exécution budgétaire 2023 à la mi-décembre :

Budget communal		
FCT	Dépenses	Recettes
	454.000€	418.000€

Budget assainissement		
FCT	Dépenses	Recettes
	52.000€	127.000€

INV	Dépenses	Recettes
	73.000€	32.000€

INV	Dépenses	Recettes
	34.000€	75.000€

Les chiffres sont arrondis. La situation est saine, le déficit antérieur est maîtrisé, nous continuons de l'apurer.



TRAVAUX

Assainissement

De nombreux travaux dans le réseau assainissement ont été réalisés par diverses entreprises locales ou proches - GAVOILLE, ATIC, OSIS, CURAGE VIDANGE -, tels que débouchage, curage, pompage dans le réseau, pose de regards et échange de canalisations pour 14.000€ (*).

Commune

Le chantier prioritaire, tel qu'annoncé lors de la cérémonie des vœux du maire aux habitants de COUTHENANS, est l'extension du cimetière. Ce chantier est soumis au préalable à une autorisation préfectorale, qui dépend d'une part d'une étude hydrogéologique, et d'autre part de l'implantation future et totale du cimetière. Les études menées sur 2023 et 2024 par le cabinet Sciences Environnement se chiffrent provisoirement à 3.400€ (*).

- L'aménagement ludique et estival de l'espace enfants avoisine les 19.000€ (*) ; soulignons que l'ASSPEC a subventionné le portail enfants par un don de 4.000€.



- La rénovation en portes, fenêtres et volets des mairie-archives-appartements, réalisée par l'entreprise KIEFFER dépasse les 40.000€ (*).
- Le compteur / disjoncteur ENEDIS de l'appartement du groupe scolaire a dû être isolé et déporté pour des raisons d'accessibilité permanente, coût 3.300€ (*).
- La chaudière d'un appartement montrait des signes de vétusté, elle a été changée par l'entreprise FAURE pour 5.500€ (*).
- L'élagage des arbres hormis ceux forestiers, en particulier ceux longeant le NANS, aura coûté quelques 13.000€ (*).
- Le parc informatique de l'école, en grande partie obsolète, poursuit sa modernisation par l'achat de portables, soit 6.600€ (*).

Quelques travaux de voirie, tant peinture que « rustines », ont été réalisés par les entreprises GIROD, CHALLENGER, GAVOILLE pour 18.000€ (*).

(*) Tous les montants, sauf le don ASSPEC, ont été arrondis dans le but de préserver le secret industriel et commercial.



ECOLE

Voici les différents évènements (passés et à venir) de l'année :

2023

Vendredi 20 octobre : matinée du sport (*présence possible des parents*)

Mardi 31 octobre : bal d'Halloween

Mois de décembre : vente de miel, de sapins, photos individuelles et fratrie, fabrication des mangeoires (*présence possible des parents*), vente de chocolats

Vendredi 22 décembre : journée de Noël (*présence possible des parents*).

2024

Mardi 13 février : carnaval

Vendredi 16 février : spectacle planète môme

Mois de février : vente de fromages

Mois de mars/avril : repas de l'école, chasse aux œufs

Vendredi 12 avril : matinée détente (*présence possible des parents*)

Mois de mai : marche populaire

Mois de juin :

- Confection des décors + jardinage (*aide possible des parents*).

- Maison de la nature et sortie vélo à LUZE avec possibilité activité poney,

- Vente de miel,

Vendredi 28 juin : spectacle de l'école à 17h + barbecue (*aide des parents de 13h30 à 17h*).



A.S.S.P.E.C

L'ASSociation des Parents d'élèves de l'Ecole de Couthenans (ASSPEC) est une association qui a pour but :

- d'apporter une aide financière et matérielle à l'école de Couthenans en recueillant des fonds par le biais de diverses actions,
- d'animer la communauté de parents, leurs enfants au travers de différents événements.

En 2023, notre traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants ainsi que le repas de l'école ouvert à tous ont été de francs succès.

Les bénéfices du repas ainsi que ceux faits par les ventes de chocolats ont permis de financer la sortie de fin d'année à l'écomusée d'Alsace ainsi que des spectacles.

Dans la continuité de l'année 2022, nous avons accompagné différents événements du village qui ont ponctué l'année comme la marche populaire, le bal d'Halloween, ceci afin d'encourager le dynamisme insufflé par le Comité des Fêtes.

Le programme 2024 sera tout aussi réjouissant :

- En janvier, nous vous proposons une vente de fromages.
- Le repas de l'école vous fera voyager dans des pays exotiques !
RDV le 9 mars à 19h à la salle Chaplin !
- La chasse aux œufs aura lieu le samedi 6 avril après-midi autour de la salle Charlie Chaplin.

Enfin le 28 juin, nous clôturerons le spectacle de fin d'année des enfants de l'école par une soirée barbecue.



A.S.S.P.E.C
RECRUTE

si vous souhaitez nous apporter votre aide, pour le repas ou d'autres actions menées par l'association, n'hésitez pas à nous contacter.

Des membres du bureau ont également besoin d'être renouvelés, les enfants grandissent et vont quitter l'école, alors venez rejoindre notre équipe motivée et dynamique !

Renseignements : apeasspec@gmail.com ou sur notre page Facebook.

*Repas de
l'Ecole*



SAMEDI 9 MARS 2024

à partir de 19h

A la salle Chaplin

de Couthenans



La participation financière est laissée à l'appréciation de chacun. Surveillez votre boîte aux lettres !

ASSOCIATIONS

Danse Country



La France compte aujourd'hui plus de 4 millions d'amateurs de country.

La section Danse Country de l'Amicale Sports et Loisirs de Couthenans (Club Mustang Country Dancers 70) a redémarré son activité le 12 septembre 2023.

Les cours s'adressent à toutes les personnes homme ou femme à partir de 18 ans.

Ils se déroulent pour la 18^{ième} année consécutive à la salle Charlie Chaplin de Couthenans chaque mardi soir de 19h00 à 20h30 pour les débutants et novices, de 20h30 à 21h30 pour le 2^{ième} niveau (intermédiaires).

Objectif de la section : faire découvrir la danse et la musique Country par l'apprentissage de la danse en ligne, en couple, en cercle mais aussi partager un véritable moment convivial et de complicité, autour du goût de la musique.

Outre le fait que la danse country développe la mobilité, la mémoire et la confiance en soi, c'est un sport qui fait également travailler harmonieusement le corps et l'esprit.

Ce sport est accessible à tout âge.

Les personnes intéressées pour nous rejoindre sont invitées à s'adresser à Sabine **pour plus de renseignements si besoin** au 07 86 93 41 17 ou par mail à l'adresse : mustang.country@orange.fr

Cyclo Club

Venez rouler avec le Cyclo club !

Le CCC, Cyclo Club de Couthenans, 15 membres dont un tiers de pratiquantes est une association locale de loisirs qui ouvre ses activités à toutes les personnes désireuses d'avoir une pratique du vélo dans un esprit de bienveillance et de convivialité.

Affiliée à la FF Vélo (Fédération Française de Cyclo Tourisme), le club participe aux randonnées locales organisées par d'autres clubs de la Fédération (Haute-Saône, Doubs, Territoire de Belfort, Alsace, Vosges).

Le CCC organise aussi en interne des séjours annuels hors de nos murs : cette année nous avons fait un séjour club dans les Alpes (Alpe d'Huez, Croix de Fer) sur le week-end de l'Ascension et un séjour "en étoile" en Ardèche (dans la Région d'Aubenas) sur la première semaine d'Octobre.

A Couthenans, ce sont également les sorties du mercredi après-midi et du samedi après-midi ou dimanche matin suivant météo, sur proposition des membres du club (au départ de Couthenans ou en départ déporté).

Le CCC c'est enfin (last but not least) la randonnée cyclo annuelle (La Lizaine) 3^{ème} dimanche de septembre que nous organisons

à la salle Charlie Chaplin. Cette année 2023, 106 cyclistes y ont participé. A l'arrivée de nombreux lots les attendaient ainsi que le repas Franc-Comtois proposé à un public élargi (accompagnants des cyclos et habitants de Couthenans).

Tout au long de l'année, c'est le soutien de la commune de Couthenans par le biais d'une subvention financière, de la participation de Mr le Maire à notre AG et de la mise à disposition gratuitement de la Salle des Fêtes pour la tenue de nos réunions et l'organisation de la Lizaine.

Alors, n'hésitez pas, si le vélo en club vous tente, à prendre contact avec nous. Nous vous accompagnons dans vos premières balades afin de mieux se connaître. et si cela correspond à vos attentes, nous serons enchantés de vous compter parmi nous.

En attendant le retour des beaux jours pour rouler, tous les membres du CCC vous souhaitent une bonne année 2024.

Contact : Yves Névissas 06.06.43.46.06

Site internet :
<http://cyclo.couthenans.free.fr>



LE COMITÉ DES FÊTES

C-Fraternelle

L'association C-Fraternelle a pour vocation de créer du lien et de la convivialité dans le village et organise pour cela plusieurs évènements.

Cette année, grâce à cette belle équipe de bénévoles :

- Vous avez été nombreux à braver la pluie et participer le 7 mai 2023 à la 2ème marche populaire de Couthenans. Nous espérons que l'édition 2024 sera plus ensoleillée !
- De belles décorations pour le village ont été réalisées avec les enfants et adultes volontaires : au printemps pour les décorations de l'été, à l'automne pour les décorations d'Halloween et à partir de mi-novembre pour celles de Noël / hiver. J'espère que vous avez eu le temps d'en profiter. Soyez à l'affût des informations sur Panneau Pocket ou sur Facebook pour ne pas manquer nos prochaines invitations à participer !
- Le premier concours de pétanque en doublette a eu lieu le 25 juin sous un beau soleil.



- Un vide-greniers a été organisé le 9 juillet dans la cour de l'école et devant la mairie.
- Vous avez pu venir voir le 14 octobre « mémère à Couthenans », la pièce de théâtre de la troupe « les furieux ».
- Et le 31 octobre, le bal d'Halloween a eu un franc succès avec des déguisements plus effrayants les uns que les autres.

La mairie a mis à la disposition de l'association, pour préparer les décorations ou autre activité, le local de l'ancienne chapelle (vers le pont) après l'avoir raccordé au réseau d'eau. Un panneau d'information y a été apposé sur lequel vous retrouverez les informations ou affiches des évènements en cours.

Pour 2024, vous pouvez d'avance retenir les dates suivantes :

- 05 mai marche populaire
- 07 juillet vide-greniers
- 23 juin pétanque
- 31 octobre Halloween

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique et motivée en tant que membre actif ou bénévole, vous êtes les bienvenus.

Contact : cfraternelle@orange.fr



CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2024

Activités	Organisé par	Dates
Comptage des oiseaux	Commune + LPO	Samedi 27 janvier dans l'école
Vente de Fromages	ASSPEC	Janvier
Confections de décorations	Comité des Fêtes + Commune	Plusieurs fois dans l'année. Informations sur PanneauPocket et Facebook
Théâtre	Comité des Fêtes	Samedi 23 mars - Salle Chaplin
Chasse aux œufs - Repas de l'école	ASSPEC + Ecole	Samedi 6 avril - Aire de jeu/Salle Chaplin
Nettoyage de printemps	Commune	Avril ou mai
Marche populaire	Comité des Fêtes + ASSPEC + Ecole	Dimanche 5 mai
Concours de pétanque	Comité des Fêtes	Dimanche 23 juin
Fête de fin d'année / spectacle	ASSPEC + Ecole	Vendredi 28 juin - 17h - Salle Chaplin
Vide-greniers	Comité des Fêtes	Dimanche 7 juillet
Nettoyage d'automne	Commune	Septembre ou octobre
Bal d'Halloween	Comités des Fêtes	Jeudi 31 octobre - Salle Chaplin
Repas des aînés	CCAS	Samedi 30 novembre - 12h - Salle Chaplin
Vente de chocolats - Sapins et miel	ASSPEC + Ecole	Décembre
Spectacle de Noël	Ecole	Vendredi 20 décembre

Visite des Vieux Volants Francs-Comtois

Le 09 juillet 2023, lors de notre 1er vide-greniers, nous avons eu le privilège de recevoir la visite du Club des Vieux Volants Francs-Comtois.

Une quinzaine de vieux véhicules des années 40 à 50 ont stationné dans la cour de la ferme de monsieur et madame HÜCKEL. Leur but étant de suivre la route de la Montbéliarde, ils ne pouvaient faire autrement que de s'arrêter dans le berceau de cette race qui a été présentée pour la première fois au comice agricole de LANGRES, sous le nom de montbéliarde en 1872 par Joseph GRABER.

Pour l'occasion, M. et Mme HÜCKEL avaient préparé un musée éphémère avec des documents très anciens sur la vache Montbéliarde et sur les Mennonites suisses qui avaient de grandes connaissances en agriculture.

Le Club des Vieux Volants qui existe depuis 1972 serait intéressé pour revenir dans notre commune pour une exposition de leurs véhicules.



ENVIRONNEMENT

Le verger communal

La commune s'est dotée cette année, non pas d'un verger, mais de deux qui sont situés, l'un près de la station d'épuration et l'autre dans un pré, rue de l'étang.

Nous avons planté 14 arbres fruitiers dont 8 pommiers et 6 cerisiers, qui représentent 13 variétés différentes.

Pourquoi un verger communal ?

Tout d'abord, le verger permet de préserver des variétés fruitières locales qui ont tendance à disparaître. Les anciens vergers ne sont plus entretenus et n'intéressent plus. Le rôle de la collectivité est de protéger ce patrimoine, alors, point de pomme "Granny Smith" qui nous vient d'Australie, mais plutôt de la "Boroillotte" originaire de Valentigney et de la "Chapendu" pour les cerises, qui comme son nom l'indique, nous vient de la région de Fougerolles.

Toutes ces variétés sont habituées à notre climat et résistent aux maladies.



À l'heure où les prix s'envolent sur les étals, le but de la municipalité est de faire profiter aux habitants de fruits totalement gratuits, car ces vergers seront à leur disposition.

L'autre but est environnemental. Les vergers sont un biotope où gravitent toutes sortes d'animaux. En particulier la petite chouette chevêche qui niche dans les cavités des vieux fruitiers et chasse de petites proies qu'elle trouve dans cet environnement. Des insectes, comme les abeilles, vont butiner les fleurs de fruitier et vont participer à la pollinisation.

C'est pourquoi la Région a aidé financièrement les communes qui ont décidé de participer et nous sommes allés plus loin dans la démarche avec l'aide de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) que la commune a déjà comme partenaire, en particulier pour le refuge dans l'école.



Cette association, qui est subventionnée par la Région, a fourni les plants par le biais de l'association "Vergers Vivants" de Vandoncourt.

Les arbres fruitiers proviennent de la pépinière Godard (Framont) pour les pommiers et de la pépinière Villemin (Fougerolles) pour les cerisiers. Ce sont toutes des variétés cultivées localement depuis de nombreuses années.

En plus, nous avons replanté 110 mètres de plants sauvages sur les 2 parcelles car les haies sont en voie de disparition à cause de l'agriculture intensive.

Ces haies, qui sont composées de plantes mellifères, ont plusieurs intérêts.

Elles retiennent l'eau lors des fortes pluies, donc évitent l'érosion des sols, et sont un habitat favorable pour les petits animaux comme les lièvres, les hérissons, les oiseaux qui y nichent et les insectes pollinisateurs.

Les plants viennent de la pépinière Wadel (Ueberstrass) et sont labellisés "Végétal local" ce qui est gage de qualité et de plants locaux.

La municipalité avait comme projet de replanter des arbres, c'est chose faite, et ces plantations n'auraient pas vu le jour sans les quelques habitants qui ont bien voulu nous aider.

Nous remercions notre employé communal pour l'aide à la plantation des haies.

Nous remercions, bien sûr, la LPO, Verger Vivants, la Région Bourgogne Franche-Comté ainsi que la Fondation du Patrimoine pour le financement.

Le coût pour la commune était plus que réduit, car il restait à notre charge, le terreau et les protections d'arbres, le paillage a été fourni par l'ADAPEI d'Héricourt.

ÉTAT CIVIL

● Nouveaux arrivants

- Madame ANDREANI
- Madame BOICHOT
- Madame BRUNET
- Monsieur et Madame CREVOISIER et HOUSSEMAND
- Monsieur GIRAUDET
- Monsieur JASSEY
- Monsieur et Madame LAVENTIN et LAURENT
- Monsieur LIEFFROY
- Monsieur et Madame TAHIRI
- Monsieur VALET
- Monsieur et Madame NAAS

● Naissances

- CREVOISIER Elena née le 18 mars
- LE GAL Alba née le 13 mai
- VALKRE Louise née le 15 octobre

● Décès

- Madame LAMBLIN Janine le 07 février
- Monsieur ROUSSELOT Franck le 27 février
- Monsieur VERNHES Eloi le 03 mars
- Madame LOCATELLI Giovanna le 09 avril
- Madame ROSENKOPF Marie-Rose le 06 mai
- Monsieur ACHARD Georges Emile le 17 mai
- Monsieur BRASLERET Michel le 21 mai
- Madame TARD Eveline le 14 août
- Madame IELMINI Pierrette le 04 octobre
- Monsieur LOUETTE Claude le 13 octobre
- Monsieur MENIGOZ Hubert le 31 octobre
- Madame ZORNINGER Edih Rolande le 28 novembre
- Monsieur REBY Michel le 05 décembre

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place de la fraternité
03 84 46 03 99
mairie-couthenans@wanadoo.fr
Ouverture au public :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h

ÉCOLE

Place de la fraternité
03 84 46 23 13
ecole.couthenans@ac-besancon.fr

COLLÈGE

Pierre et Marie Curie
Rue Pierre et Marie Curie 70400 Héricourt
03 84 46 65 80
<http://www.clg-pmcurie.ac-besancon.fr/>

St Joseph

4 rue Petit Château 70400 Héricourt
03 84 46 03 46
<http://saintjosephhericourt.fr/>

LYCÉE

Louis Aragon
Rue Mendès France 70400 Héricourt
03 84 56 72 72
<http://www.lyceearagon.fr/>

HERIVA

(transport à la demande) 0 810 070 400 - hericourt@synergihp.fr
Tarifs et renseignements sur le site de la CCPH - Connexions avec l'aire urbaine

PÉRISCOLAIRE

Pôle COISEVAUX :
Pôle périscolaire des petits Volons
70400 COISEVAUX - 03.84.46.31.73
pole.coisevaux@payshericourt.fr

Pôle CHENEBIER :

Pôle périscolaire les petits pieds
70400 CHENEBIER - 03.84.27.39.50
groupeperiscolaire.lesfrancas@sfr.fr

Pôle ECHENANS :

Pôle périscolaire du Mont Vaudois
70400 ECHENANS SOUS MT-VAUDOIS
03.84.46.45.32
francas.echenans@francas70.fr

Pôle SAULNOT :

Pôle périscolaire de la Roselière
70400 SAULNOT - 03.84.27.46.58
francasdesaulnot@yahoo.fr

Pôle CHALONVILLARS :

Pôle périscolaire de Chalonvillars
3 rue de la Benade -
70400 CHALONVILLARS
03.63.78.00.59
pole.chalonvillars@payshericourt.fr

CENTRE HOSPITALIER

Hôpital Nord Franche-Comté
100 route de Moval 90400 Trévenans
TEL:03 84 98 20 20
<http://www.hnfc.fr/>

CCPH

3 rue Martin Niemöller
70400 Héricourt
TEL:03 84 46 98 70
<http://www.cc-pays-hericourt.fr/>

DÉCHETTERIE HÉRICOURT

Tél : 03.84.46.49.31
Horaires :
ÉTÉ
du 1/03 au 31/10
Du lundi au samedi
09h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00
HIVER
du 01/11 au 28/29 Février
Du lundi au Samedi
09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Possibilité d'aller dans les déchetteries de Saulnot et de Desandans

Horaires sur le site :
<http://www.cc-pays-hericourt.fr/>
Renseignement sur le tri et le compostage
<http://www.sytevom.org/>